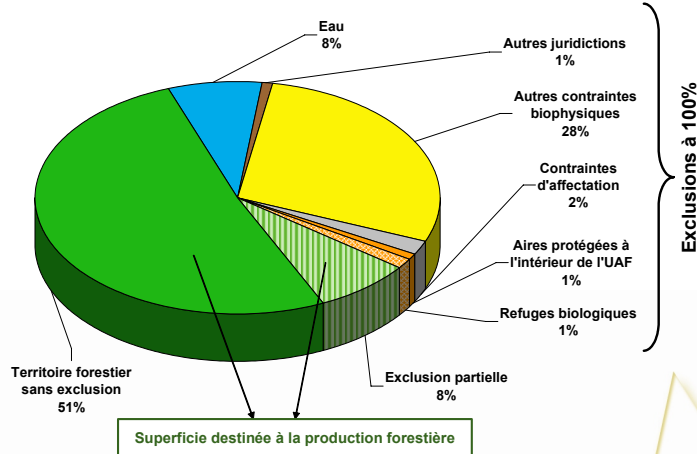




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

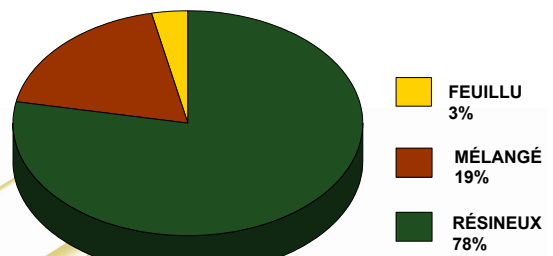
Portrait global

Superficie¹ : 391 196 hectares

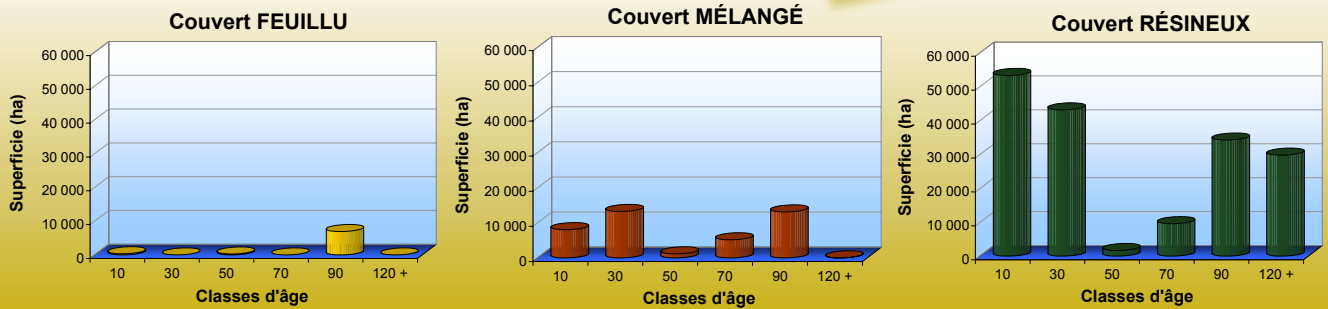


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 219 945 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an) Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	301 400	0	0	0	68 500	8 600	0	0	0	378 500
B Forestier en chef 2008-2013	247 700	0	0	0	53 300	4 100	0	0	0	305 100
Variation (B-A)	-53 700	0	0	0	-15 200	-4 500	0	0	0	-73 400
Variation (%)	-18%	-	-	-	-22%	-52%	-	-	-	-19%
C Forêt Québec 2008-2013	215 100	0	0	0	50 800	3 600	0	0	0	269 500
Variation (B-C)	32 600	0	0	0	2 500	500	0	0	0	35 600
Variation (%)	15,2%	-	-	-	4,9%	13,9%	-	-	-	13,2%

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale	Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³	%
Bandes riveraines	5 974	7 320	2,4%
Séparateurs de coupe	13 368	16 380	5,4%
Pentes fortes (31 à 40 %)	449	550	0,2%
Habitats fauniques	0	0	0,0%
Encadrements visuels	28 287	34 660	11,4%
Territoires à multiples usages	0	0	0,0%
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	7 484	9 170	3,0%
Inex, EC hors BE, EC dans BE	17 653	21 640	7,1%
Sous-total des contraintes	73 215	89 720	29,4%
Sous-total sans contrainte	146 730	215 380	70,6%
Total	219 945	305 100	100,0%



3 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	1 579
	Jardinages et assainissement	0
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	356
Sans récolte	Préparation de terrain	714
	Plantation, regarni, ensemencement	756
	Dégagement	0
	Éclaircie pré-commerciale	1 250
	Drainage	246

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

L'UAF 086-52 a une topographie de plaines et se situe à l'intérieur de la ceinture d'argile (Clay Belt). À la fin de l'époque glaciaire, ce territoire était en très grande partie submergé par le lac Obijway. Les dépôts de surface sont majoritairement constitués d'argile glacio-lacustre, qui occupent 82 % de la superficie productive de l'UAF.

À la suite des opérations de récolte, un important phénomène d'envahissement des parterres de coupe s'explique selon trois catégories en fonction du type de peuplements récoltés :

1. Envahissement par les feuillus de lumière (peupliers, bouleau à papier) sur les sites de pessière noire à peuplier faux-tremble sur dépôts argileux et sur les sites de sapinière à bouleau blanc: 54 % de la superficie productive.
2. Envahissement par l'aulne sur les sites mal drainés de pessière noire à sphaignes ou de sapinière à épinette noire et sphaignes: 8 % de la superficie productive.
3. Envahissement par le sapin sur les sites de sapinière à épinette noire: 6 % de la superficie productive.

La mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du peuplier faux-tremble présente un problème en raison de l'intégration des coupes. Sur la ceinture d'argile, on constate en effet, que les peuplements résineux et mélangés à dominance résineuse sont mieux stockés en peuplier faux-tremble que ne le prédisent les inventaires. Fréquemment, la récolte de ces peuplements suffit pour combler les attributions de peuplier. Ainsi, les volumes de peuplier provenant des peuplements feuillus et mélangés à dominance feuillue sont donc non récoltés. Ceci a pour conséquence de laisser vieillir encore plus les peuplements où le peuplier faux-tremble domine, entraînant du même coup une dégradation en qualité et une chute de la possibilité forestière pour cette essence en raison de l'absence de sites en régénération.

Le territoire de cette UAF comporte 28 % de superficies sous contraintes biophysiques. Ces superficies incluent notamment les strates non économiquement exploitables qui totalisent moins de 2 % du territoire et qui sont par ailleurs comptabilisées dans les 219 945 ha destinés à la production forestière.



 5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.



Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 25 juillet 2008

